

LYNCEUS FESTIVAL

Binic - Etables-sur-mer

Le collectif LYNCEUS lance un appel à projets pour la prochaine édition du LYNCEUS FESTIVAL.

Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 18 août 2019 à l'adresse suivante :

lynceusfestival@gmail.com

Depuis 2014, le collectif LYNCEUS organise à Binic-Etables-sur-mer (22) un festival de créations hors-les-murs et *in situ* dédié aux écritures contemporaines pour le spectacle vivant. Chaque année, entre septembre et novembre, le collectif accueille des autrices et auteurs en résidence d'écriture. Une fois achevés, leurs textes sont confiés à des metteuses et metteurs en scène invité.e.s ou issu.e.s du collectif. Au cours du mois de juin suivant, lors d'une résidence commune de création, chaque metteuse/metteur en scène et son équipe travaillent alors aux spectacles qui composeront la programmation du Lyncéus Festival.

En 2020, le thème sera :

« C'ETAIT MIEUX APRES ».

Notre appel s'adresse :

- à des autrices/auteurs (en vue de la production d'un texte)
- à un duo déjà constitué d'un.e autrice/auteur et d'un.e metteuse/metteur en scène (en vue de la réalisation d'un projet ; les candidat.e.s postulent alors l'un.e pour la résidence d'écriture, l'autre pour la résidence de création)
- à des autrices-metteuses en scène ou auteurs-metteurs en scène (en vue de la réalisation d'un projet ; en ce cas, le candidat postule pour l'ensemble des deux résidences)

Dans tous les cas, l'oeuvre présentée devra être originale.

Le collectif Lyncéus ayant à cœur de promouvoir **les écritures sous toutes leurs formes**, le comité de lecture portera également une attention particulière aux projets pluridisciplinaires, tout public, cirque, danse, musique, arts plastiques, etc.

Principes de la commande :

Aux autrices/auteurs :

- Les autrices et auteurs sont invité.e.s à s'emparer du thème choisi pour l'édition du festival à venir.
- Elles/ils composeront un texte pour un lieu ou à partir d'un lieu choisi librement dans la commune de Binic-Etables-sur-mer.
- Les distributions étant croisées entre les différents spectacles, les textes doivent être écrits pour une équipe de 5 artistes maximum. (Les rôles peuvent excéder ce chiffre dans la mesure où l'autrice/auteur prévoira un système d'interprétation cohérent pour la distribution.)

Aux metteuses/metteurs en scène :

- Les metteuses et metteurs en scène auront pour mission d'adapter le texte original dans un lieu non dévolu au théâtre (plage, port, hangar, champ, etc.).
- Elles/ils devront travailler de concert avec les autres metteuses et metteurs en scène du festival à l'élaboration de distributions croisées.
- La durée des spectacles ne doit pas excéder 1 heure 30.

Modalités des résidences :

Pour les autrices/auteurs :

Le collectif Lyncéus, en partenariat avec les municipalités de Binic-Etables-sur-mer et de Saint-Quay-Portrieux ainsi qu'avec le Café-Librairie Le Tagarin, met un appartement à disposition des résident.e.s. En fonction du projet, le collectif peut faire appel à ses partenaires pour disposer d'espaces de travail.

Les frais de transports, repas et logement relatifs à la semaine de résidence sont également pris en charge.

Une bourse d'écriture de 500€ (à faire valoir en droits d'auteur AGESEA) est prévue pour chaque auteur.

Pour les metteuses/metteurs en scène :

Durant le mois de juin, l'intégralité des équipes de création logent ensemble à Binic – Etables-sur-mer. Les journées sont séparées en deux services de répétitions permettant à chaque projet de travailler 4h par jour sur une période d'un mois. Les répétitions ont lieu dans des salles mises à disposition par la municipalité ou bien directement dans le lieu choisi pour les représentations.

Les frais de transports, repas et logements sont pris en charge.

Le collectif Lyncéus attachant une importance particulière à la fabrique artisanale des spectacles vivants, les réseaux de mise à disposition, de prêt et de récupération sont privilégiés pour les décors, costumes, accessoires, éclairages et matériel sonore de chaque spectacle.

Conditions d'éligibilité :

Pour les autrices/auteurs :

1. Être un.e artiste, créatrice/créateur ou écrivain.e engagé.e professionnellement dans la création contemporaine et justifiant de travaux antérieurs. Il n'est cependant pas nécessaire d'avoir déjà été édité.e pour présenter une candidature.
2. Proposer un projet s'inscrivant dans le cadre des thématiques de la résidence.
3. Être disponible entre le 23 septembre et le 10 novembre 2019 pour une semaine de résidence dans les Côtes-d'Armor.
6. Être en mesure de livrer un texte fini au 1er décembre 2019.

Pour les metteuses/metteurs en scène :

1. Être un.e artiste-créatrice/créateur engagé.e professionnellement dans la création contemporaine et justifiant de travaux antérieurs.
2. Proposer un projet original s'inscrivant dans le cadre des thématiques de la résidence.
3. Être disponible entre le 29 mai et le 3 juillet 2019 pour un mois de résidence et une semaine de festival.

Composition du dossier :

- Un CV (de chacun.e des candidats dans le cas d'un duo)
- Une note d'intention ou projet d'écriture autour du thème (2 pages maximum)
- Une ébauche de synopsis

Pour les autrices/auteurs :

- Un aperçu des précédents textes, sous forme numérique en documents-joints (type .pdf) ou hyperliens vers pages internet

Pour les metteuses/metteurs en scène :

- Un aperçu des précédents travaux sous quelque forme que ce soit ou tout document jugé utile à la présentation artistique des candidat.e.s

Rappel du calendrier :

- du 18 juillet au 18 août 2019 : réception des candidatures .
- du 19 août au 8 septembre 2019 : pré-sélection des artistes par le comité de lecture.
- du 12 au 17 septembre 2019 : sélection définitive des artistes en résidence à l'issue d'entretiens/rencontres à Paris
- du 23 septembre au 10 novembre 2019 : résidences d'autrices/auteurs d'une semaine chacune. (Les dates précises de chaque résidence sont à établir en fonction des agendas de chacun.e)
- 1er décembre 2019 : remise des textes au collectif Lyncéus.
- du 2 au 31 décembre 2019 : attribution des textes aux metteuses/metteurs en scène invité.e.s ou aux membres du collectif.
- du 1er au 15 janvier 2020 : constitution des équipes en distribution croisée.
- du 25 mai au 24 juin 2020 : résidence de création.
- du 25 au 28 juin 2019 : septième édition du Lyncéus Festival.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du festival et parcourir les archives des éditions passées : <http://lynceusfestival.com/>

La période de candidature est ouverte jusqu'au 18/08/2019 inclus. Une commission composée de membres du collectif Lyncéus, de comédien.ne.s associé.e.s et des Editions Théâtrales étudiera les candidatures.

